

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

DISCOURS
du TRÔNE



prononcé par
l'honorable Antoinette Perry,
lieutenant-gouverneure de l'Île-du-Prince-Édouard

à l'occasion de la troisième session de la soixante-cinquième
assemblée générale de l'Île-du-Prince-Édouard

le 14 novembre 2017
à 14 h

Population, prospérité et progrès

*Travailler ensemble au service
de tous les Insulaires*

Introduction

Monsieur le président, membres de l'Assemblée législative, invités et Insulaires, bienvenue à la troisième session de la 65^e assemblée générale de l'Île-du-Prince-Édouard.

En tant que représentante de sa Majesté la Reine, je vous transmets ses salutations et je souhaite à tous les membres de cette Assemblée bon succès dans le travail qui les attend.

J'aimerais remercier tous les membres de cette Assemblée et, de fait, tous les Insulaires du chaleureux accueil qu'ils m'ont réservé depuis mon entrée en fonction comme lieutenante-gouverneure il y a trois semaines dans mon village natal de Tignish. À ce titre, je suis honorée de travailler au nom de tous les Insulaires. Les servir est un privilège, et je me réjouis à l'idée de continuer d'apprendre, de prendre contact et de partager avec tous les Insulaires au cours des mois et des années à venir.

Tous les membres de cette Assemblée connaissent fort bien le privilège du service. Chacun d'entre vous s'est engagé à servir les intérêts supérieurs de la population de l'Île-du-Prince-Édouard, dans votre circonscription et partout dans la province. Si nos points de vue peuvent varier, notre objectif doit être le même : agir au mieux pour la population, les familles et les communautés de l'Île-du-Prince-Édouard. Je vous encourage à travailler ensemble pour obtenir des résultats optimaux pour notre province.

Nous savons tous que l'Île-du-Prince-Édouard est un endroit unique. Chaque année, nous accueillons dans notre province des centaines de milliers de visiteurs provenant de toutes les parties du monde. Nous sommes heureux de leur montrer notre Île au cœur vaillant, de leur faire découvrir nos endroits préférés et de leur offrir notre hospitalité légendaire. Nous avons toutes les raisons d'être fiers de notre province, de notre population et de nos communautés. Nous pouvons constater les progrès réalisés dans toutes les régions de l'Île-du-Prince-Édouard pour bâtir des communautés dynamiques, des quartiers accueillants, des entreprises prospères et une culture créative.

Alors que nous faisons le point sur notre prospérité actuelle et les perspectives d'avenir, nous devons souligner le leadership déterminé et lucide de ceux qui nous ont précédés.

Les Mi'kmaq, Premières Nations de l'Île-du-Prince-Édouard, sont ici depuis des millénaires. Ils ont été les gardiens de nos terres et de nos

Notre province a progressé grâce aux nouvelles approches combinées à nos meilleures traditions.

Nous apprenons les uns des autres.

Dynamisme, engagement et collaboration sont essentiels à la réalisation de notre programme.

ressources, et ils continuent de nous encourager à utiliser de façon responsable l'air, l'eau et les terres et à répondre au mieux aux besoins et aux espoirs de la population.

Les premiers colons qui sont venus s'établir dans la province espéraient un avenir radieux pour eux-mêmes et leur famille. Ils ont bâti des communautés et des entreprises, mis sur pied un gouvernement responsable, développé des relations commerciales avec des partenaires de tous les continents et construit des écoles, des hôpitaux et des églises. J'espère que vous me permettrez de saluer en particulier mes propres ancêtres Acadiens qui ont travaillé avec tant de diligence pour enrichir la culture et la communauté depuis des générations.

Tout au long du XX^e siècle, l'Île-du-Prince-Édouard a vu croître sa population, son économie et sa diversité. Les possibilités de formation et de travail se sont multipliées, et le gouvernement a amélioré l'infrastructure et les services publics. Au XXI^e siècle, nous avons continué d'accueillir de nouveaux Insulaires en provenance du Canada et de partout dans le monde. Nous avons réservé le même accueil aux nouveaux résidents qu'aux visiteurs de passage, et leurs perspectives nouvelles et leurs cultures diverses ont permis d'enrichir notre communauté insulaire.

Notre province a progressé grâce aux nouvelles approches combinées à nos meilleures traditions. Nous apprenons les uns des autres. Nous reconnaissons et célébrons nos réalisations. Nous relevons les défis ensemble. Et quand nos efforts sont couronnés de succès, nous partageons et célébrons nos réussites avec nos voisins et amis.

Avancement de notre programme

Dynamisme, engagement et collaboration sont essentiels à la réalisation de notre programme.

Depuis 2015, en travaillant ensemble au sein de cette Assemblée et avec les Insulaires, les membres de notre gouvernement ont réalisé de grands progrès en tirant parti des atouts de l'Île-du-Prince-Édouard et en cherchant toujours à faire mieux pour la population. Nous avons accordé la priorité à la population et à la prospérité de notre province, tout en modernisant le gouvernement afin de soutenir ces efforts. Au cours des deux dernières années et demie, nous avons réellement fait progresser notre programme.

- Notre économie est plus vigoureuse que jamais, et elle croît plus rapidement que celles de la région et du pays. Les Insulaires s'en tirent mieux et nos entreprises et communautés croissent et se diversifient dans de nouveaux champs d'activité.
- Plus d'Insulaires travaillent alors que plus d'emplois à temps plein sont offerts, notamment plus de 2500 nouveaux emplois à temps plein qui se sont ajoutés au cours de la dernière année.
- Le revenu total du travail dans la province affiche le deuxième taux de croissance le plus rapide au pays.
- Notre population augmente. Elle a atteint 152 000 habitants en 2017, ce qui représente la croissance la plus rapide au Canada. Pour la première fois depuis 1968, l'âge médian de la population a baissé. Nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif de 160 000 Insulaires d'ici 2022.
- Pour la première fois en dix ans, notre gouvernement a atteint l'équilibre budgétaire, ce qui lui permet d'investir davantage dans la santé, l'éducation, les enfants et les familles dans les communautés de l'île.
- Grâce au Programme des médicaments génériques, 18 000 Insulaires ont eu accès aux médicaments nécessaires à un coût raisonnable.
- Nous avons accordé un allègement fiscal direct à 85 000 Insulaires, et 3000 Insulaires de moins qu'en 2015 paient un impôt provincial.
- En collaboration avec notre partenaire fédéral, nous avons réalisé des investissements sans précédent dans l'infrastructure, notamment dans le projet du câble d'énergie sous-marin reliant l'Î.-P.-É. au Nouveau-Brunswick, soit le plus vaste projet d'infrastructure depuis la construction du pont de la Confédération.
- Nous avons pris des mesures ambitieuses pour accroître la transparence et la responsabilisation du gouvernement, notamment la création du poste de commissaire à l'éthique et à l'intégrité, l'élaboration d'une politique et d'un projet de loi sur la protection des dénonciateurs, des exigences accrues en matière de conflit d'intérêts ainsi que davantage de divulgations publiques.
- Depuis 2015, cette Assemblée a promulgué 113 lois portant sur tous les aspects de la vie et de la gouvernance.

L'Île-du-Prince-Édouard est en bonne voie d'assurer sa solidité financière et une prospérité économique accrue, ce qui lui permettra de faire des investissements judicieux dans des services importants pour nos résidents.

Nous avons connu une histoire démographique positive. Notre population s'est accrue et diversifiée. Cependant, il reste encore à faire.

L'Île-du-Prince-Édouard est en bonne voie d'assurer sa solidité financière et une prospérité économique accrue, ce qui lui permettra de faire des investissements judicieux dans des services importants pour nos résidents. Grâce à la redynamisation du paysage économique couplée à la manière dont notre gouvernement assume ses principales responsabilités, notre province profite de nouvelles possibilités de réussite sur la scène régionale, nationale et internationale.

Une population croissante et engagée

Nous avons connu une histoire démographique positive. Notre population s'est accrue et diversifiée. Cependant, il reste encore à faire. Le développement de la population en constante évolution repose sur l'esprit d'initiative. Il s'agit d'un engagement prioritaire de notre gouvernement. Nous créons un environnement qui offre des occasions d'affaires et qui favorise l'entrepreneuriat, ce qui permet de ralentir l'émigration et d'attirer de nouveaux Insulaires. Nous apprécions les talents et les contributions de nos aînés. Et nous devons créer davantage de possibilités pour nos travailleurs et renforcer leur expertise. Il ne faut jamais perdre de vue notre objectif qui consiste à offrir aux Insulaires les meilleures possibilités de vivre, de travailler et de s'épanouir à l'Île-du-Prince-Édouard.

Plus tôt cette année, notre gouvernement a mis en œuvre un plan d'ensemble en vue d'augmenter la population et la main-d'œuvre de l'Île-du-Prince-Édouard grâce à des mesures de rapatriement, de recrutement et de rétention. Ce plan s'inscrit dans notre engagement à bâtir une population résiliente, diversifiée et durable. Il reflète en outre notre responsabilité collective à faire fructifier l'économie locale et à élargir la gamme des possibilités offertes à tous les Insulaires.

Au cours des six derniers mois, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires fédéraux et municipaux, des propriétaires d'entreprises locales et des organismes communautaires afin de mettre en œuvre certaines des principales mesures énoncées dans notre plan.

Notre gouvernement a récemment annoncé la nomination de nouveaux intermédiaires pour le programme d'immigration provincial dans le cadre d'un processus ouvert et transparent. Nous avons confié à ces intermédiaires, qui cherchent de nouveaux immigrants pour notre province partout dans le monde, la tâche d'attirer plus de résidents souhaitant vivre, travailler et faire des affaires partout dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous collaborons également avec les municipalités pour élaborer des initiatives de « bienvenue dans la communauté » afin de renforcer davantage notre culture d'inclusion. Nous visons à aider les nouveaux arrivants à se sentir chez eux à l'Île-du-Prince-Édouard. De plus, nous nous sommes engagés à collaborer avec nos partenaires communautaires afin d'assurer une présence régionale accrue dans la prestation des services d'aide à l'établissement d'un bout à l'autre de notre province.

Au cours de l'année qui vient, notre gouvernement prendra d'autres mesures en vue de maximiser les taux de rétention des nouveaux immigrants. Nous redoublerons d'efforts pour encourager plus de jeunes Insulaires à saisir les possibilités d'emploi ici et inciter ceux qui sont partis à revenir à l'Île. En travaillant de concert avec l'industrie, nous avons repéré des possibilités de collaboration au chapitre de l'emploi entre les secteurs stratégiques, notamment l'élargissement du concept « Team Seafood » à d'autres secteurs comme ceux de la construction et du transport.

Nous continuerons à intensifier nos efforts en vue d'attirer et de retenir nos diplômés d'établissements postsecondaires, notamment les étudiants de l'étranger, en créant plus de possibilités à l'échelle locale. L'an dernier, par exemple, nous avons créé un bureau de liaison étudiants-employeurs afin de favoriser la transition des étudiants étrangers vers le marché du travail local à la fin de leurs études. Nous devons poursuivre sur cette lancée.

Nous continuerons de développer le site Web de WorkPEI afin de jumeler les chercheurs d'emploi aux employeurs souhaitant recruter de nouveaux employés. Le site Web comprendra une base de données évolutive renfermant les noms des travailleurs et entrepreneurs expatriés. Nous nous servirons de cette nouvelle base de données pour recruter les Insulaires et les inciter à revenir chez eux.

Notre gouvernement s'est fixé des cibles ambitieuses pour la croissance démographique à court et à long terme. Ces cibles visent à transmettre à nos voisins et partenaires un message clair quant à notre engagement envers l'avenir. Notre succès, comme c'est si souvent le cas, reposera sur notre engagement collectif à mettre en valeur la ressource la plus précieuse de l'Île-du-Prince-Édouard : notre population.

Notre gouvernement s'est fixé des cibles ambitieuses pour la croissance démographique à court et à long terme. Ces cibles visent à transmettre à nos voisins et partenaires un message clair quant à notre engagement envers l'avenir.

C'est le travail acharné et l'ingéniosité des communautés de l'Île-du-Prince-Édouard qui sont à l'origine de notre prospérité économique.

Notre secteur du tourisme connaît une croissance record pour une quatrième année de suite, et toutes les régions de notre province ressentent les bienfaits de cet accroissement de l'achalandage.

Une économie de plus en plus diversifiée

L'augmentation de la population et la croissance économique vont de pair. C'est le travail acharné et l'ingéniosité des communautés de l'Île-du-Prince-Édouard qui sont à l'origine de notre prospérité économique.

Nos secteurs traditionnels – l'agriculture, les pêches et le tourisme – continuent à faire bonne figure. En 2016, les recettes agricoles ont atteint près d'un demi-milliard de dollars et la valeur des débarquements pour les pêches, plus d'un quart de milliard de dollars. Le tourisme a engendré des dépenses de plus de 400 millions de dollars dans l'ensemble de la province. Cette activité économique diversifiée stimule l'emploi et l'investissement dans toutes les régions de l'Île-du-Prince-Édouard.

Notre gouvernement entend continuer à mettre l'accent sur ces secteurs économiques fondamentaux. Avec notre partenaire fédéral, nous continuerons à investir dans l'innovation en agriculture et dans le secteur des pêches, en vue de favoriser le développement de nouveaux produits et processus pour les marchés du Canada et du monde entier. Ainsi, le Fonds des pêches de l'Atlantique, mis sur pied en partenariat avec le gouvernement fédéral, stimulera la croissance économique, encouragera l'innovation et développera l'accès aux marchés nationaux et internationaux pour nos produits de la mer.

Nous allons créer un pôle agroalimentaire qui s'appuiera sur la recherche et sur les pratiques exemplaires en matière de salubrité et de sécurité alimentaires pour mettre en valeur notre province en tant qu'île des délices du Canada. Dans cette optique, notre gouvernement travaillera en collaboration avec divers organismes en vue d'aider les Insulaires à tirer parti de notre système agroalimentaire local.

Notre secteur du tourisme connaît une croissance record pour une quatrième année de suite, et toutes les régions de notre province ressentent les bienfaits de cet accroissement de l'achalandage. De concert avec l'industrie, nous allons continuer à investir dans la promotion de l'Î.-P.-É. en tant que destination de choix pour les visiteurs du monde entier. Nous déploierons davantage d'efforts en vue d'accroître l'achalandage durant les intersaisons et de soutenir la croissance du tourisme dans toutes les régions de la province. En collaboration avec des partenaires fédéraux, nous étendrons nos efforts de commercialisation à des endroits clés sur le plan international, dont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Europe et l'Asie.

Tandis que les secteurs traditionnels connaissent une croissance solide et soutenue, les secteurs plus récents comme ceux des biotechnologies, de la fabrication de pointe, de la technologie marine et de la technologie de l'information connaissent tous une croissance et une hausse des investissements. Notre gouvernement entend travailler avec les acteurs importants de chacun de ces secteurs en vue de s'assurer que les possibilités sur le plan des investissements, des exportations, de l'emploi et de la croissance sont exploitées au maximum. Les nouveaux conseils consultatifs de développement économique régional, qui réunissent des acteurs importants du monde des affaires et du milieu communautaire, cerneront les mesures stratégiques à prendre pour assurer la croissance dans chacune des régions de la province et celles-ci deviendront des priorités pour notre gouvernement.

Nous continuerons à travailler avec nos petites entreprises, dont nous reconnaissons l'esprit d'entrepreneuriat, la capacité à prendre des risques et l'apport dans nos communautés. Nous continuerons aussi à investir de façon stratégique dans le développement de nouvelles entreprises. La Zone de démarrage d'entreprises a offert un soutien initial à 30 entreprises depuis sa mise sur pied, favorisant une croissance des investissements directs et des possibilités d'emploi. Quarante-cinq entreprises se sont jointes à LaunchPad, et l'on estime à 175 le nombre d'emplois créés. Notre gouvernement travaillera avec la communauté d'affaires en vue de cerner des possibilités d'améliorer la collaboration ou de favoriser l'acquisition de solutions et de services locaux.

L'Île-du-Prince-Édouard fait bonne figure sur le plan économique grâce aux exportations, et nous entendons continuer à soutenir une croissance accélérée dans ces secteurs. Tout en favorisant l'accroissement des exportations de biens, nous mettrons en œuvre une approche permettant de mieux intégrer l'exportation des services, notamment en éducation et en culture. Cette année, nous proposerons un plan quinquennal pour les secteurs de la création et de la culture. Celui-ci prévoit l'établissement d'un programme de développement des marchés du secteur créatif qui, en collaboration avec les artistes, les entreprises et les groupes de développement de l'industrie, visera à soutenir le domaine de la création et à améliorer l'accès à de nouveaux marchés.

La diversification grandissante des secteurs de notre économie stimule les ventes au détail, la construction, les exportations, la confiance des entreprises et la création d'emplois à temps plein. Comme le soulignait le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, l'Île-du-Prince-Édouard est « sur une lancée » économique.

Nous continuerons à travailler avec nos petites entreprises, dont nous reconnaissons l'esprit d'entrepreneuriat, la capacité à prendre des risques et l'apport dans nos communautés.

Cette année, nous proposerons un plan quinquennal pour les secteurs de la création et de la culture. Celui-ci prévoit l'établissement d'un programme de développement des marchés du secteur créatif qui, en collaboration avec les artistes, les entreprises et les groupes de développement de l'industrie, visera à soutenir le domaine de la création et à améliorer l'accès à de nouveaux marchés.

Des communautés fortes et des infrastructures modernes

Notre gouvernement a toujours insisté sur l'importance de créer des communautés fortes dans toute la province, investissant dans les infrastructures au besoin et instaurant des mesures de soutien à la gouvernance pour permettre aux acteurs locaux importants de promouvoir le développement et de favoriser une croissance judicieuse. L'adoption de la *Municipal Governance Act* (loi sur la gouvernance municipale) a fourni un nouveau cadre qui renforce la gouvernance locale.

L'établissement du nouveau portefeuille du Développement rural et régional a favorisé une plus grande collaboration avec les acteurs importants du monde des affaires et du milieu communautaire ainsi qu'avec les organismes de développement existants, afin d'exploiter les possibilités de croissance régionale de façon coordonnée.

Le développement collectif de nos infrastructures dans l'ensemble de l'Î.-P.-É. a été sans précédent, avec plus de 300 millions de dollars d'investissements provinciaux et fédéraux. Cela comprend les nouveaux câbles de transmission qui assurent un approvisionnement en électricité stable et sûr pour toutes les habitations et entreprises de l'île. En outre, un investissement de l'ordre de 90 millions de dollars dans des projets relatifs à l'eau et aux eaux usées dans 19 communautés de l'île permet un accroissement de la capacité et un approvisionnement plus sûr. Des améliorations apportées aux routes et aux ponts permettent une circulation plus sûre et offrent de nouvelles possibilités de croissance aux entreprises et aux communautés.

Au cours de la présente séance, notre gouvernement proposera un plan d'immobilisations en vue d'un développement et d'un renouvellement exhaustifs des infrastructures dans l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard. Celui-ci tirera parti de notre solide situation fiscale, sans affecter notre dette relative.

Nous allons accentuer notre plan visant à étendre et à améliorer le service à large bande dans l'ensemble de la province. De plus en plus, les entreprises et les habitations de toutes les régions de l'Île-du-Prince-Édouard ont besoin d'avoir accès à des services plus rapides et de plus grande capacité. Qu'il s'agisse d'entrer en contact avec des clients dans

Notre gouvernement proposera un plan d'immobilisations en vue d'un développement et d'un renouvellement exhaustifs des infrastructures dans l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard. Celui-ci tirera parti de notre solide situation fiscale, sans affecter notre dette relative.

le monde entier ou de se connecter à des plateformes éducatives dans une autre ville, le fait est qu'un nombre sans cesse croissant d'appareils ont besoin d'une capacité Internet accrue, peu importe l'endroit. Notre gouvernement travaillera avec des partenaires du gouvernement fédéral et du milieu des affaires en vue de trouver le moyen d'atteindre cet objectif et de fournir à notre province des services Internet plus rapides. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos fournisseurs de services Internet et nous sommes encouragés par l'amélioration de l'accès aux services à plus grande capacité. Forts de cette relation, nous allons aider notre secteur privé en mettant sur pied un réseau haute vitesse sur fibre optique d'un bout à l'autre de la province. Les fournisseurs de services seront en mesure de se connecter à ce réseau, ce qui leur permettra d'offrir plus facilement un service d'une vitesse supérieure aux communautés et aux habitations dans l'ensemble de l'île.

Avec l'augmentation de la population, l'offre de logements dans certaines régions de la province pose des problèmes. L'accès à des logements convenables et abordables peut être limité. Notre gouvernement entend élaborer une stratégie du logement à l'Î.-P.-É. au cours de la prochaine année. Dans un premier temps, nous mettrons sur pied un groupe de travail qui sera chargé d'examiner les meilleures approches utilisées ou planifiées dans toutes les régions de la province pour développer l'offre de logements ainsi que les initiatives créatives pouvant être encouragées pour rendre les logements encore plus accessibles.

Énergie propre et environnement durable

L'Île-du-Prince-Édouard est une pionnière en matière d'énergie propre. Nous avons été des précurseurs en investissant de façon précoce des sommes considérables dans l'énergie éolienne, faisant de nous le deuxième système éolien en importance dans le monde derrière le Danemark. De plus, nos initiatives de production d'énergie à partir des déchets, nos installations de valorisation de la biomasse et notre programme de gestion des déchets nous permettent de devancer tout le monde, sauf le Québec, en ce qui concerne les émissions de carbone par habitant.

La stratégie énergétique de notre gouvernement mise essentiellement sur une plus grande électrification pour réduire nos émissions de carbone, sur une meilleure efficacité pour réduire les dépenses énergétiques des ménages et sur le rôle accru des solutions insulaires, notamment en favorisant davantage les énergies renouvelables.

L'Île-du-Prince-Édouard est une pionnière en matière d'énergie propre.

Au début de 2018, nous proposerons une stratégie d'atténuation du carbone et un plan d'adaptation en vue de la réduction des émissions de carbone. L'approche de l'Î.-P.-É. en matière de changements climatiques et de tarification du carbone respectera le contexte économique et la situation de notre province, tout en étant cohérente avec notre engagement à réduire encore davantage nos émissions par habitant. Nous travaillons avec nos partenaires des instances fédérales et régionales en vue de trouver l'approche, y compris la voie à suivre et le calendrier de mise en œuvre, qui permettra d'obtenir les meilleurs résultats pour l'économie et l'environnement de notre province et de notre région.

Notre approche comprendra le développement d'infrastructures et des mesures de soutien direct aux Insulaires pour encourager l'utilisation de l'électricité et favoriser une meilleure efficacité énergétique, surtout dans nos maisons et nos immeubles, tout en s'attaquant directement aux impacts des changements climatiques.

Au cours de la présente séance, notre gouvernement déposera la *Water Act* (loi sur l'eau), une première pour notre province. Celle-ci fait suite à de vastes consultations publiques.

Une population en santé

Qu'on l'évalue en fonction des investissements ou du nombre d'interactions, il n'y a pas meilleur service public dans notre province que celui des soins de santé. Dans le budget 2017, notre gouvernement a procédé à la plus importante augmentation des dépenses au chapitre de la santé et du mieux-être au cours de la décennie, et aujourd'hui nous investissons 640 millions de dollars dans la prestation de services de santé pour nos résidents.

Les services offerts aux Insulaires par les fournisseurs de soins de santé sont considérables : au cours de la dernière année, 94 000 visites ont été effectuées dans des services d'urgence, et 71 000 dans des centres de soins de santé primaires; 45 000 Insulaires ont participé au régime d'assurance-médicaments; et 11 500 enfants ont reçu des traitements en vertu du programme de soins dentaires public. Le fait est que nous avons fortement recours à nos fournisseurs de soins de santé.

Qu'on l'évalue en fonction des investissements ou du nombre d'interactions, il n'y a pas meilleur service public dans notre province que celui des soins de santé.

Notre gouvernement a axé ses efforts sur le mieux-être. Le programme universel d'immunisation contre la grippe permet à tous, y compris aux populations vulnérables, de se faire vacciner gratuitement contre la grippe. Le plan d'action de l'Î.-P.-É. pour prévenir et limiter les surdoses et les décès associés aux opioïdes, diffusé le mois dernier, permet d'assurer une meilleure éducation et une meilleure coordination auprès des populations vulnérables. Le programme de mieux-être féminin est pleinement fonctionnel à l'échelle communautaire. Plus tard cette année, nous diffuserons un rapport sur le mieux-être des enfants qui permettra de mieux cerner les enjeux importants et les interventions possibles en ce qui concerne la santé et le mieux-être de nos jeunes.

Notre gouvernement travaille actuellement à l'élaboration d'une nouvelle stratégie à l'intention des aînés afin d'attirer l'attention sur les principaux enjeux auxquels ils font face, comme ceux de la santé, du mieux-être et du logement. Nous sommes déterminés à aider les aînés à rester autonomes et à demeurer chez eux notamment en augmentant les soins à domicile. Notre programme de réparations domiciliaires pour aînés et notre programme pour aînés « En sécurité chez soi » ont fourni le financement nécessaire pour répondre aux besoins de rénovation domiciliaire. Nous créerons en outre un programme pour donner aux aînés les moyens d'améliorer leur qualité de vie chez eux en finançant les services pratiques requis. Grâce à ce programme, des services de travaux ménagers légers ou de déneigement, par exemple, seront fournis aux aînés pour leur permettre de rester chez eux et au sein de leur communauté.

L'amélioration de l'accessibilité des services de santé mentale est un pilier essentiel de notre engagement à améliorer les soins de santé destinés aux Insulaires. L'année dernière, notre gouvernement a diffusé une stratégie de 10 ans relative à la santé mentale et à la toxicomanie qui propose un plan pour l'amélioration et l'intégration des services de santé mentale de la province. Des volets importants de ce plan ont déjà été mis en place, notamment la prestation de programmes pour les jeunes, les familles et les femmes ainsi que l'ouverture de cliniques de santé mentale sans rendez-vous.

Notamment, notre gouvernement entend poursuivre la conception d'un complexe moderne de services de santé mentale à Charlottetown. Ce projet permettra d'améliorer les services d'hospitalisation pour tous les Insulaires, compte tenu de l'évolution de la situation en santé mentale et de la complexification des besoins qui y sont associés. En outre, l'Association canadienne pour la santé mentale dirige l'élaboration d'une stratégie de prévention du suicide.

Notre gouvernement entend poursuivre la conception d'un complexe moderne de services de santé mentale à Charlottetown.

L'Île-du-Prince-Édouard est un chef de file au Canada dans le domaine de l'éducation de la petite enfance.

En septembre de cette année, des équipes de bien-être scolaires ont commencé à travailler dans les familles d'écoles de Montague et de Westisle, où elles prodiguent des conseils et offrent des services de consultation et de soutien direct à l'intention des enfants et des adolescents aux prises avec des problèmes sur le plan psychologique, physique ou social. À ce jour, les équipes de bien-être scolaires ont fourni un soutien direct individuel à plus de 80 enfants et adolescents. Au cours des deux prochaines années, ces équipes seront déployées dans toutes les familles d'écoles de la province.

Notre gouvernement poursuivra les préparatifs nécessaires avant la légalisation du cannabis à des fins récréatives. Conformément aux principes d'une bonne santé publique et d'une forte sécurité publique, nous examinerons les commentaires du public et nous solliciterons la participation de représentants des autorités municipales, des services de police, du milieu des affaires et des secteurs de la santé et de l'éducation dans le cadre de l'élaboration d'un projet de loi qui sera présenté au cours de la séance du printemps. Les mesures qui s'inscrivent au cœur de notre démarche consistent à empêcher les criminels de tirer profit de la vente de cannabis, à bien informer le public et à mettre en place une approche cohérente dans notre région.

Investir dans notre avenir

Depuis quelques années, l'Île-du-Prince-Édouard est un chef de file au Canada dans le domaine de l'éducation de la petite enfance. Grâce à la création de lieux et de centres d'apprentissage publics, nous offrons à nos plus jeunes apprenants un bon départ dans la vie. Cette année, nous confirmons l'octroi de 10,5 millions de dollars additionnels, en partenariat avec le gouvernement fédéral, afin d'améliorer la qualité de notre système d'éducation et de garde de la petite enfance et d'en accroître l'accessibilité pour les populations insuffisamment servies et les enfants les plus vulnérables. Cet investissement se traduira par de meilleures possibilités de réussite pour les enfants qui en bénéficieront.

Notre gouvernement reconnaît qu'il faut porter une attention constante aux besoins des enfants les plus vulnérables pour servir au mieux leurs intérêts, et il s'emploie activement à proposer de meilleures pistes de solution pour y répondre. Une avocate des enfants est entrée en fonction. Elle représente les enfants dont la famille est en instance de séparation ou de divorce ou est en train de vivre un différend parental qui va à l'encontre de leurs meilleurs intérêts. Entre autres mesures pour mieux aider les enfants et leur famille, nous avons mis en œuvre le

programme provincial Bridge et le programme de visites et d'échanges surveillés, embauché un coordonnateur de l'éducation parentale, et amélioré le programme d'application des pensions alimentaires et des ordonnances de garde. À la suite de modifications législatives, les familles de l'Île peuvent maintenant avoir recours au mode de règlement extrajudiciaire. Au cours des prochains mois, nous donnerons suite aux recommandations additionnelles découlant de l'examen de la *Child Protection Act* (loi sur la protection des enfants).

Les investissements en éducation atteignent un sommet inégalé. Nous avons embauché davantage d'enseignants et augmenté les mesures de soutien en salle de classe pour les assistants en éducation et pour les élèves dont l'anglais est une langue additionnelle. Notre gouvernement continuera de trouver les meilleurs mécanismes d'investissement à l'intention des enseignants de première ligne qui encourageront nos élèves à exceller dans leur apprentissage. Nous examinerons notre approche globale de l'évaluation des élèves au regard des pratiques exemplaires actuelles afin de prendre en compte l'ensemble des besoins de nos apprenants.

Nous renforcerons notre approche de collaboration avec les conseils consultatifs de district et nous solliciterons une plus grande participation du Conseil des directions scolaires pour trouver des moyens d'améliorer l'environnement d'apprentissage et d'accroître les possibilités d'avenir de tous les élèves de l'Île-du-Prince-Édouard. Avec l'aide du Conseil consultatif des partenaires en apprentissage, notre gouvernement concrétisera son engagement à travailler en partenariat avec des leaders et des organisations communautaires pour favoriser l'adoption d'approches novatrices de l'éducation dans notre province. Nous continuerons également de mobiliser les communautés acadiennes et francophones à l'égard de la prestation d'un enseignement de qualité en français.

Les investissements en éducation atteignent un sommet inégalé.

Notre gouvernement lancera cette année une stratégie globale de réduction de la pauvreté.

Lutter contre la pauvreté

L'Île-du-Prince-Édouard a bénéficié de bien des façons de notre développement économique rapide et de notre croissance démographique. Notre gouvernement est néanmoins conscient que des changements rapides peuvent creuser davantage l'écart pour les plus vulnérables. Nous misons sur une perspective d'avenir collective, où chaque Insulaire aura la possibilité d'apporter sa contribution dans la pleine mesure de ses moyens.

Pour réaliser cet objectif, nous devons commencer par mieux comprendre la nature et les causes profondes des défis qui nous attendent. Les données de recensement publiées récemment nous permettent de brosser un tableau des difficultés auxquelles font face de nombreux Insulaires. Même si la proportion de résidents ayant un très faible revenu est moins élevée à l'Île que dans la plupart des autres provinces, nous devons néanmoins nous efforcer d'offrir aux ménages et aux familles davantage de possibilités pour améliorer leur situation financière.

Notre gouvernement lancera cette année une stratégie globale de réduction de la pauvreté. Avec la participation d'un conseil consultatif sur la réduction de la pauvreté constitué de représentants issus de communautés de toute la province, nous examinerons tous les aspects de la pauvreté, notamment le logement, l'alimentation, l'éducation, l'emploi et la santé, et nous produirons un rapport de nos activités en 2018.

Un gouvernement ouvert et une démocratie active

Les Insulaires ont raison d'être fiers de leur longue tradition de participation au processus démocratique.

Les Insulaires ont raison d'être fiers de leur longue tradition de participation au processus démocratique. L'Île affiche en effet un taux de participation électorale que lui envient les administrations de tout le Canada. Dans notre petite province, nos élus se targuent d'être accessibles aux gens qu'ils représentent, et ils prennent au sérieux leur rôle de représentant au sein de cette Assemblée.

Comme beaucoup d'Insulaires le savent, notre gouvernement s'est engagé à poser une question référendaire claire sur le renouvellement démocratique. Afin de favoriser une participation et une mobilisation fortes à l'égard de cette importante initiative, nous tiendrons le référendum en même temps que la prochaine élection provinciale.

Face à cet enjeu de taille, notre gouvernement prend son rôle très au sérieux, et il doit faire tout ce qui est en son pouvoir – dans les limites du cadre de ses responsabilités – pour instaurer un climat de transparence, d'équité et d'inclusion pour tous au cours du processus.

À cette fin, notre gouvernement demandera la création d'une carte pour définir clairement les circonscriptions électorales associées au modèle de la représentation proportionnelle mixte choisi par les Insulaires lors du plébiscite de 2016. Nous élaborerons en outre une nouvelle loi, qui sera soumise aux débats en 2018 pour permettre à tous les membres de donner leur avis et de formuler des commentaires. Cette loi prévoira également une question référendaire claire ainsi que les règles nécessaires à la mise en place d'un processus équitable et transparent.

En prenant la responsabilité de garantir un processus éclairant et dynamique, notre gouvernement est confiant d'obtenir un résultat référendaire bien réfléchi et fondé sur une forte participation électorale.

Nous allons poursuivre notre stratégie audacieuse en matière d'ouverture et de transparence gouvernementale. Les lettres de mandat des ministres, qui ont été rendues publiques pour la toute première fois par notre gouvernement, ont été mises à jour et seront diffusées au cours de la présente semaine. Au cours de cette séance, nous redéposerons le projet de loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public et nous déposerons un projet de loi sur l'enregistrement des lobbyistes.

Notre gouvernement présentera un document de travail sur la réforme du financement des campagnes électorales pour qu'il soit examiné par tous les membres de tous les côtés de l'Assemblée. Au cours de cette séance, nous lancerons un processus de révision et de mise à jour de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée).

Les améliorations apportées s'ajouteront à une série d'initiatives qui témoignent de notre volonté de mener les affaires du gouvernement d'une manière différente de celle de nos prédécesseurs.

Dans un même ordre d'idée, nous lancerons au cours des prochains mois une puissante plateforme de données ouvertes pour améliorer l'accès du public aux données du gouvernement.

Au cours de cette séance, nous lancerons un processus de révision et de mise à jour de la Freedom of Information and Protection of Privacy Act (loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée).

Conclusion

Nous avons réalisé des progrès considérables au cours des 30 mois qui se sont écoulés depuis l'ouverture de cette 65^e assemblée générale, surtout en ce qui concerne les questions les plus importantes pour les Insulaires. Notre province affiche un niveau de prospérité sans précédent qui rehausse la confiance des citoyens et des entreprises et stimule nos régions. Ce contexte d'abondance et d'optimisme nous offre la possibilité d'aller encore plus loin, à savoir : tirer profit de nos atouts; mieux relever les défis qui nous attendent; créer des économies régionales et communautaires fortes reposant sur des services publics et une infrastructure plus modernes; résoudre nos problèmes sociaux les plus difficiles en travaillant ensemble; offrir de meilleures perspectives d'avenir à nos jeunes; soutenir nos aînés et nous inspirer de leur force; accueillir favorablement les divers points de vue et cultures qui caractérisent notre Île au cœur vaillant.

Au cours des 30 derniers mois, notre gouvernement n'a pas ménagé ses efforts. En collaboration avec de nombreux partenaires, nous avons accompli beaucoup de choses. Aujourd'hui, nous nous engageons à redoubler d'ardeur pour en accomplir encore davantage dans l'intérêt de tous les citoyens de notre province.

Au cours de la présente session, les membres de l'Assemblée législative seront appelés à étudier des projets de loi du gouvernement :

- Water Act* (loi sur l'eau)
- Act to Amend the Early Learning and Child Care Act* (loi modifiant la loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants)
- Act to Amend the Child Protection Act* (loi modifiant la loi sur la protection des enfants)
- Planning Statutes Act* (loi sur les règlements de l'urbanisme)
- Act to Amend the PEI Housing Corporation Act* (loi modifiant la loi sur la société de logement)
- Act to Amend the Real Property Tax Act* (loi modifiant la loi sur l'impôt foncier)

- *Business Corporations Act* (loi sur les sociétés par actions)
- *Act to Amend the Health Services Act* (loi modifiant la loi sur les services de santé)
- *Lobbyist Registration Act* (loi sur l'enregistrement des lobbyistes)
- *Public Interest Disclosure Act* (loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public)

Notre gouvernement a accordé une attention particulière à la modernisation de l'assise législative de notre province. La *Water Act* (loi sur l'eau) est la première mesure législative du genre jamais proposée. La *Business Corporations Act* (loi sur les sociétés par actions) vise à moderniser une réglementation inchangée depuis 1888. Précédemment, cette Assemblée a apporté des changements importants à la *Municipal Governance Act* (loi sur la gouvernance municipale) qui était inchangée depuis 75 ans et à l'*Education Act* (loi sur l'éducation) qui n'avait pas été modifiée depuis les années 1970.

Je me joins à tous les Insulaires pour vous souhaiter bonne chance dans votre travail législatif et stratégique au sein de cette Assemblée. Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.

Notre gouvernement a accordé une attention particulière à la modernisation de l'assise législative de notre province.

